

Positions

A la veille de la session d'été 2025 des Chambres fédérales

25.3421 (CE) Mo. Fixer des valeurs limites pertinentes pour les PFAS en tenant compte des conséquences pour l'agriculture et les distributeurs d'eau et introduire des mesures de soutien à l'agriculture

OUI à la motion. En fixant des valeurs limites aux PFAS, en particulier pour les domaines de l'agriculture et de l'approvisionnement en eau potable, il ne faut pas seulement tenir compte des risques pour la santé et l'environnement, mais aussi de l'aptitude à exécuter, des charges fondamentales existantes, de l'ajustement à d'autres valeurs limites et enfin des conséquences économiques, y compris la protection des cultures.

25.3154 (CE) Mo. Aligner le monitoring des eaux suisses sur celui de l'UE

OUI à la motion. L'autorisation des produits phytosanitaires (PPh) en Suisse est largement en harmonie avec celle de l'UE. La Suisse se doit donc d'adopter non seulement l'autorisation et les normes de qualité de l'UE, mais aussi la méthodologie et les critères de suivi qui s'attachent à ces normes.

20.3052 (CE) Abaissement des valeurs limites applicables aux pesticides. Financement des installations supplémentaires de traitement des eaux conforme au principe du pollueur-payeur

NON à la motion. La fixation par les autorités, dans le cadre de l'interdiction du chlorothalonil et pour les métabolites présentes dans l'eau potable des nappes phréatiques, de valeurs limites plus rigoureuses ne reposant pourtant pas sur une évaluation toxicologique probante a conduit parfois à des dépassements massifs des valeurs limites dans toute la Suisse. Ces dépassements ont entraîné sans nécessité un énorme besoin d'assainissement des approvisionnements en eau potable. Inscrire dans la loi une définition des valeurs limites pour l'eau des nappes phréatiques scientifiquement fondée et correspondant aux risques effectifs peut réduire considérablement les besoins d'assainissement inutiles, sans affecter les risques pour la santé.

24.443 (CE/év.CN) Iv. pa. Prolongation du moratoire actuel sur le génie génétique

OUI à la minorité CER-E. scienceindustries est opposée aux interdictions sans fondement scientifique et se mobilise pour la levée du moratoire sur le génie génétique. Il est important de permettre aux producteurs d'accéder aux nouveaux procédés de sélection. A cet égard, l'actuel projet de loi du Conseil fédéral est mal adapté. L'UE a

développé une approche pragmatique qui est plus efficace que la proposition suisse.

24.033 (CE) Loi sur l'approvisionnement en électricité (Réserve d'électricité). Modification

OUI, MAIS, à cette modification. Les entreprises grandes consommatrices d'électricité assument aujourd'hui la majeure partie des coûts de la réserve hivernale, dans un contexte économique déjà tendu. Un point particulièrement critique est qu'elles paient pour une prestation dont elles ne profitent guère en cas d'urgence. En tant que «clients non protégés», elles seraient probablement les premières à être contingentées en cas de pénurie d'électricité. Il est donc d'autant plus important que les conditions de remboursement des coûts de la réserve d'électricité et de participation à la réserve côté consommation soient équitables, flexibles et aussi peu bureaucratiques que possible. C'est à ces conditions seulement que les industries très exposées sur le plan international, telles la chimie, la pharma et les sciences de la vie, pourront s'imposer face à la concurrence mondiale.

24.082 (CE) Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)

NON à ce texte. scienceindustries rejette l'« initiative pour l'avenir » pour la raison suivante : une imposition forfaitaire des successions importantes met en péril la pérennité des entreprises familiales, qui jouent un rôle essentiel pour la place économique suisse. Assurer la préservation intergénérationnelle de la substance entrepreneuriale est une condition sine qua non pour des investissements durables dans l'innovation et, ipso facto, la garantie d'emplois.

25.022 (CN) Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat). Initiative populaire

NON à ce fonds climat. L'industrie chimique et pharmaceutique reconnaît expressément l'importance d'une politique énergétique et climatique efficace. L'initiative proposée va cependant trop loin dans son organisation financière et institutionnelle. Plutôt qu'une structure rigide liée à un fonds, il faut des incitations ciblées favorisant des technologies et des innovations d'avenir, ainsi que des conditions-cadres compatibles avec les conditions de concurrence de la place économique suisse.

24.3822 (CE) Mo. La stratégie relative à la Chine doit être prolongée !

NON à cette motion. scienceindustries estime qu'une stratégie asiatique englobant aussi, en dehors de la Chine, d'autres pays importants du G20 comme l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et l'Indonésie serait plus efficace. Les intérêts suisses avec des partenaires centraux en Asie s'en trouveront renforcés.

22.058 (CE, év.CN) Loi sur les douanes. Révision totale

OUI à cette révision. La simplification des procédures douanières revêt une importance primordiale pour les entreprises comme pour l'administration. Il faut une base juridique solide pour assurer une mise en œuvre réussie de DaziT.

25.028 (CE/CN) Loi fédérale sur l'approvisionnement économique du pays (Engagement à durée indéterminée de la déléguée ou du délégué à l'approvisionnement économique du pays). Modification

scienceindustries est fondamentalement favorable aux modifications prévues, puisqu'elles renforcent l'efficacité de l'approvisionnement économique du pays.

25.031 (CE) Protocole d'amendement pour la modernisation de l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et le Chili. Approbation

scienceindustries soutient la modernisation des accords de libre-échange vieillissants.

25.007 (CN/CE) Budget 2025. Supplément I

OUI au budget. Après la conclusion matérielle des négociations entre la Suisse et l'UE, la Suisse dispose désormais d'un accès complet aux programmes de recherche et d'innovation de l'UE. Comme le montre une récente étude de scienceindustries, l'association à ces programmes renforce le pôle suisse de la recherche et l'innovation locale. Les moyens mobilisés pour une association sont payants à long terme.

25.3427 (CE) Po. Financement des innovations et maintien des places de travail en Suisse

OUI à ce postulat. La Suisse investit beaucoup dans la recherche, mais reste à la traîne pour la commercialisation des technologies de pointe, ce qui se traduit par une fuite des capitaux et du savoir-faire. Un rapport approfondi sur la promotion des investissements nationaux et sur les obstacles et les potentiels de la mobilisation du capital national constitue une étape judicieuse. Il devrait être coordonné avec le rapport du SEFRI (postulat 24.3009) concernant le recul des activités liées à l'innovation.

25.026 (CN) 'Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité). Initiative populaire

NON à cette initiative. Elle cible l'accord sur la libre circulation des personnes (partie intégrante

des Bilatérales I), dont l'économie suisse est tributaire. De plus, elle compromettrait la voie bilatérale entre la Suisse et l'Union européenne à un moment critique, après l'aboutissement des négociations sur le paquet d'accords. Elle mérite donc être rejetée.

scienceindustries est l'association économique du secteur chimie, pharma et sciences de la vie. Nos 250 entreprises membres forment le plus grand secteur suisse d'exportation (50% du total) et assurent 40% des dépenses privées de recherche en Suisse.

Vos contacts :

Stephan Mumenthaler, directeur

Tél. 044 368 17 20

stephan.mumenthaler@scienceindustries.ch

Sabrina Ketterer, Public Affairs & Communication

Tél. 044 368 17 43

sabrina.ketterer@scienceindustries.ch

Nadine Lumme, Public Affairs & Communication

Tél. 044 368 17 41

nadine.lumme@scienceindustries.ch